

WCC-2012-Res-013-FR
Le nom de l'UICN

RAPELLANT la Résolution 4.006 *Le nom de l'UICN* adoptée par le Congrès mondial de la nature à sa 4^e Session (Barcelone, 2008) ;

RAPPELLANT la décision du Conseil C/73/18 qui demandait à « la Directrice générale d'appliquer la procédure (figurant à l'annexe 8 du document C.73/Nov 2009/10.1/1) relative à la traduction du nom de l'UICN dans une autre langue que l'une des trois langues officielles de l'UICN » ;

REMERCIANT le Conseil et la Directrice générale qui ont mis en route une procédure qui facilite la traduction de la version courte du nom légal de l'UICN dans les cas où une langue ne permet pas une formulation reflétant correctement les objectifs des Statuts de l'UICN, et assure la conformité dans le cas de traductions dans d'autres langues ;

ATTENTIF au contenu de la section 4.3 des « Règles d'utilisation du logo pour les membres de l'UICN » et de la section 5.3 « Règles d'utilisation du logo et de l'identité visuelle pour les Commissions de l'UICN » ;

NOTANT que l'Unité Communication mondiale de l'UICN tient à jour une liste qui donne des informations sur huit traductions qui ont été approuvées, que trois sont en attente d'approbation et que, pour quatre, des recherches complémentaires sont nécessaires ;

PRÉOCCUPÉ par le fait que les procédures mises en place n'ont pas permis d'éviter l'utilisation, dans le domaine public, de traductions inexactes du nom de l'UICN et en particulier, dans certaines langues comme l'allemand, du mot « conservation » ; et

CONVAINCU que des traductions dans toutes les langues qui reflètent correctement les objectifs des Statuts de l'UICN permettront d'améliorer grandement l'identification, l'impact et l'avenir de l'UICN

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. FÉLICITE la Directrice générale d'avoir largement mis en application la résolution antérieure qui porte le même titre que la présente.
2. CHARGE la Directrice générale d'assurer la promotion des langues du monde et des objectifs des Statuts de l'UICN en :
 - a. publiant les traductions officiellement approuvées du nom de l'UICN ;
 - b. autorisant le public à utiliser librement les traductions approuvées ;
 - c. mettant à disposition, sur la page d'accueil de l'UICN, une liste facilement accessible des traductions;
 - d. utilisant ce moyen pour susciter de nouvelles traductions ; et
 - e. soulignant et faisant valoir les caractéristiques uniques de l'UICN en relation avec le développement durable et l'utilisation des ressources naturelles dans le respect de l'environnement.